

Délibération n° 2026-146/APN du 7 juillet 2026
relative à l'élection des vice-présidents et à la composition du bureau de
l'assemblée de la province Nord

Historique :

Créée par : Délibération n° 2026-146/APN du 7 juillet 2026 relative à l'élection des vice-présidents et à la composition du bureau de l'assemblée de la province Nord

JONC du 15 juillet 2026
Page 16307

Article 1^{er}

L'assemblée de la province Nord a procédé à l'élection des vice-présidents du bureau de l'assemblée de la province Nord dans les conditions suivantes :

- 1er vice-président : Nadeige Faivre ;
- 2e vice-président : Valentine Eurisouke ;
- 3e vice-président : Doriane Poymegna.

Article 2

Le bureau de l'assemblée de la province Nord est composé des membres suivants :

- Président : Paul Neaoutyine ;
- 1er vice-président : Nadeige Faivre ;
- 2e vice-président : Valentine Eurisouke ;
- 3e vice-président : Doriane Poymegna.

Article 3

La présente délibération sera transmise au commissaire délégué de la République et publiée au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie.